



CLUB PHILATELIQUE DE WAVRE.

Bulletin Périodique

Editeur responsable : G. OTTEN
24, rue Haute
1300 Wavre

N° 101 D E C E M B R E 1975
Bulletin mensuel ne paraissant pas en
juillet et août

.....

Cher membre,

Vous êtes cordialement invité à assister à la prochaine réunion du club qui se tiendra le jeudi 18 décembre à 19 H 30 au local habituel "Café de la Paix" place A Bosch, à Wavre.

Cette réunion constituera l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE, assemblée qui débutera à 20 H précises.

ORDRE DU JOUR

- 1 - Allocution du président
- 2 - Rapport du secrétaire
- 3 - Rapport du trésorier
- 4 - Election du comité : sortants et rééligibles : M Jh Viroux, vice-président et M P Jottard, trésorier. Candidatures éventuelles à remettre à M G Otten, au plus tard le 18 décembre à 20 H.
- 5 - Tombola gratuite
- 6 - Tombola payante

Belgique N° 1 épaulette 10 c	O	Valeur :	1.900 Fr
N° 827 (50) feuille entière	xxx	Valeur :	500 Fr
France N° 16 Napoléon III	O	Valeur :	30 Fr Fr
Vatican N° 316 à 318 Saint Meinradi	xxx	Valeur :	11 Fr Fr
Belgique N° 1286 Traité de paix de Gand	xxx	Valeur :	65 Fr
N° 1344-48 Zoo d'Anvers	xxx	Valeur :	95 Fr
3 catalogues Yvert et Tellier 1975		Valeur :	300 Fr

Ce dernier lot est offert par M J Van Impe, président.
- 7 - Réalisations inter-membres : pages 3 - 4 - 5 & 6
- 8 - Cotisations : 100 Fr (75 Fr pour les moins de 25 ans). La cotisation peut être payée entre les mains du trésorier lors de l'assemblée générale ou virée au CCP 11.48 de la Banque De Bienne et Cie, Wavre pour le compte N° CD 2229 "Cotisations - Club philatélique de Wavre"
- 9 - Inscriptions aux nouveautés (voir détails en page 2)

LE COMITE

président : M J Van Impe
vice-président : M Jh Viroux
trésorier : M P Jottard
secrétaire : M G Otten
commissaire : M Jh Hoeyenbrugge

CONCOURS PHILATELIQUE

Voici les résultats du concours du mois de novembre :

1 - P Jottard 113 points 2 - J Thomas 109 3 - Delmez 107 4 & 5
M Vererfven et P Questiaux 105 6 - Quoitot 100 7 - Delgosse 94
8 - Jacob 93 9 Sacré 81.

Au total des deux premiers concours le classement est le suivant :
1 - P Jottard 244 2 - J Thomas 235 3 - Delmez 230 4 - M Quoitot 214
5 - P Questiaux 211 6 - Delfosse 198 7 M Vererfven 196 8-Jacob 190
9 - Sacré 175 10 & 11 J Dessy et M.Pauwels 99 12 - F Smets 90

Les timbres ont été jugés par MM J Van Impe, président; Jh Viroux,
vice-président et Jh Hoeyenbrugge, commissaire.

Ce furent les mêmes critères qui furent utilisés pour le jugement.
Nous vous rappelons que le timbre à présenter pour le mois de décembre
est le N° 765 de Belgique (1 Fr 75 dentellière de Bruges). Date
limite de cette 3e étape : jeudi 18 décembre jour de l'assemblée générale.

N'oubliez pas pour le mois de janvier : une oblitération la plus proche
du 07 octobre 1958 date de fondation du club.

SERVICE DES NOUVEAUTES

Les inscriptions pour les abonnements aux nouveautés seront prises
lors de l'assemblée générale. Les provisions à verser sont de 500 Fr
pour la France; 400 Fr pour Monaco et 200 Fr pour les autres pays.

La limite des inscriptions est fixée au mercredi 24 décembre. Les
abonnés au service nouveautés qui n'auront pas contacté M Jottard
(010/22.46.61) pour cette date seront considérés comme renonçant
aux nouveautés.

SOUPER AUX MOULES

Un vendredi de janvier, le club se propose d'organiser au bassin de
natation, un souper aux moules.

Que ceux qui s'intéressent à semblable soirée se fassent connaître
auprès du secrétaire.

Des dispositions seront alors prises quant à la date....

JOURNEE D'ECHANGES

La première journée d'échanges organisée par notre club fut un réel
succès.

Près de 200 collectionneurs ont pu trouver des pièces intéressantes
pour compléter leurs collections aussi bien philatélique que cartophi-
lique ou numismatique.

Nous envisageons de refaire semblable journée le 21 novembre 1976.

Notez dès à présent cette date à votre agenda.....

De plus amples informations seront données en temps voulu.

Bien merci à Monsieur Canessier qui a bien voulu annoncer cette journée
dans le bulletin de son cercle philatélique athois.

Bien merci également au club des jeunes philatélistes de Braine-l'Al-
leud qui s'est déplacé en force pour assister à cette journée.

EXPOSITION COMPETITIVE PROVINCIALE

A l'occasion du XXe anniversaire du Cercle philatélique du Lothier à
Genappe, celui-ci organisera en mai-juin 1976 une exposition compéti-
tive provinciale "Catégories Thématique et jeunesse".

Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès de M Jean Jobchen,
ruc de Ways, 27 à 1470 Genappe.

PETITE ANNONCE

Recherche timbres belges neufs et oblitérés avant 1955.

Hurts, maison de repos, 5983 Bonlez

- 3 -

REALISATIONS INTER MEMBRES DU
JEUDI 18 DECEMBRE 1975

N° lots	Pays	Description	Etat	Cote	Départ	Adjugés à	
1	Belgique	1	0	1900	750		
2		2	0	1400	550		
3		3	0	1600	650		
4		4	0	1300	520		
5		5	petit défaut	0	6000	1500	
6		6	0	400	150		
7		7	0	200	80		
8		7	0	200	80		
9		7	0	200	80		
10		8	0	1800	720		
11		9	x	5500	1900		
12		10	0	175	70		
13		10	0	175	70		
14		11	0	175	70		
15		11 A	0	250	100		
16		12 A	0	1700	680		
17		13	0	600	240		
18		13	x	1000	380		
19		14	x	1600	600		
20		16	0	450	180		
21		108-22	xx	4400	1750		
22		179-81	xx	500	200		
23		184-86	xx	120	50		
24		187	xx	220	90		
25		188	xx	40	15		
26		188 & 182	xx	80	30		
27		190-210	xx	2600	1000		
28		211-19	xx	1250	500		
29	220	xx	100	40			
30	234-36	xx	60	25			
31	237-39	xx	400	150			
32	245-48	xx	85	30			
33	276-88A	xx	750	300			
34	299-300	xx	60	25			
35	302-04	xx	350	140			
36	305-07	xx	850	340			
37	317-24	xx	2800	1100			
38	335-40	xx	300	120			
39	375A-76	xx	1000	400			
40	385	xx	300	120			
41	386-89	xx	625	250			
42	401-03	xx	300	120			
43	404-06	xx	220	85			
44	407-09	xx	300	120			
45	411-18	xx	475	190			
46	429-35	xx	1500	600			
47	438-45	xx	300	120			
48	447-54	xx	340	130			
49	458-65	xx	350	140			
50	471-77	xx	1000	400			
51	481-83	xx	300	120			
52	484-87	xx	230	90			
53	496-503	xx	600	240			
54	466-70	xx	300	120			
55	488-95	xx	950	380			
56	504-11	xx	2100	840			
57	513-18	xx	1150	450			
58	519-26	xx	800	320			

N° lots	Pays	Description	Etat	Cote	Départ	Adjugés à
59	Luxembourg	44 (certif authentic)	xx	225	1250	
60		27	0	25	130	
61		392-397 Bdf	xxx	100	550	
62	Belgique	248;255;257	xxx	225	120	
63		377-82 (380 xx)	xxx	1025	525	
64		411-18	xxx	475	225	
65		411-18 Bdf	xxx	475	250	
66		438-46 (444-45 xx)	xxx	425	200	
67		447-54	xx/xxx	340	170	
68		456-457 B	xxx	435	225	
69		458-65	xxx	350	180	
70		BF 8	0	375	200	
71		496-503(503 xxx)	xx	600	300	
72		BF 13	xxx	70	40	
73		BF 14	xxx	70	40	
74		Bloc Orval	xxx	225	130	
75		Bloc Orval ND	xxx	325	200	
76		573-82	xx	110	50	
77		573-82	xxx	110	60	
78		581 & 582 A	xxx	140	70	
79		BF 17	xxx	150	80	
80		593-601	xx	115	50	
81		623-24	xxx	220	120	
82		625-30	xxx	110	60	
83		631-38 Bdf	xxx	210	120	
84		647-52	xxx	110	60	
85		701-09	xx	120	55	
86		751-54	xx	100	55	
87		922	xx	400	200	
88		1114-20	xxx	300	170	
89		1114-1120	xxx	300	170	
90		1216-21	xxx	170	100	
91		1244-45	xxx	75	45	
92		1255-58	xxx	80	45	
93		1322-26	xxx	55	30	
94		1329-52	xxx	55	30	
95		1374-80	xxxx			
96	Belgique	684	xxx	50	25	
97		442 (8)	xxx	50	20	
98		688 A	xxx	115	55	
99		856	xxx	300	150	
100		941-42	xxx	100	50	
101	Grèce	35 A	0	250OFF	800	
102	Luxembourg	BF 4	xxx	7	25	
103	Levant allemand	22	xxx	500	1800	
104	Monaco	PA 42-44	xxx	430	1500	
105	Pays-Bas	524-27	xxx	662	2500	
106		542-46	xxx	55	200	
107	Suisse	461-66	xxx	55	200	
108		461-63 Tête-bêche	xxx	18	60	
109	Congo belge	91 (6)	xxx	180	80	
110	Ruanda-Urundi	154-72	xxx	460	200	
111	Belgique	647-51	xxx	92	35	
112		83 E.P. flamme Expo 1910			25	
113		195 E.P.	0		30	
114		50 tbres - 10 %	0	100	20	
115		50 tbres s/frag prov Namur			25	
116		480 Ambulant Arlon-Bruxelles			30	
117		724 N s/plâ oblitér Petit-Rosière suppr	0		30	



N° lots	Pays	Description	Etat	Cote	Départ	Adjugés à
118	Belgique	20 plis - 10 %	0		40	
119		E.P. Exp Memling 39	0		50	
120		714 Foire Welkenraedt	0		50	
121	Suisse	E.P. Fête nationale	xxx		50	
122	Allemagne	E.P. (3)	0		20	
123	Italie	E.P.	0		50	
124	Belgique	15 cartes de prisonn	0		100	
125	Pays de l'Est	128 tbres	xxx/0	214	600	
126	Belgique	I P 73 Luxe	0	1900	1050	
127		2	0	1400	550	
128		2 P 4	0	1400	650	
129		2 TTB	0	1400	775	
130		1 & 2 oblit Tongres	0	3300	200	
131		3 Brun-roux splendide	0	1600	800	
132		3 & 4	0	2900	200	
133		4 Très bien margé P25	0	1300	650	
134		6 sur lettre	0	(200)	200	
135		8 T.B. margé P 25	0	1800	975	
136		9 sup.	0	4200	2300	
137		12 P 24 8 barres	0	1700	930	
138		16 P 4 Anvers	0	450	250	
139		23	0	350	190	
140		137 0 Ste Adresse s/ bande Moniteur			100	
141		137 0 mil + censure			125	
142		137 (8)	0		50	
143		140 (4) oblit franç	0		50	
144		143 ND 0 ayant servi	0		50	
145		1030	xxx	100	50	
146		1068A non phosph	xxx	70	38	
147		1318-20	xxx	60	33	
148		1354-58	xxx	60	33	
149		1374-80	xxx	65	35	
150		685A 1er vol Liège-Paris	0		40	
151		952-54 FDC	0	200	105	
152		973-78 FDC	0	900	475	
153		1091-94 + BF 42 FDC	0	140	75	
154		1109-10 FDC	0	60	30	
155		1169-71 FDC	0	90	45	
156		1233-38 FDC	0	200	105	
157		1354-58 FDC	0	85	45	
158		1399-1403 FDC	0	80	40	
159		1514-15 FDC	0	50	25	
160		1519-22 FDC	0	120	65	
161		1532-35 FDC	0	130	70	
162		1539-40 FDC	0	60	30	
163	Belgique	BF 40 & 41	xxx	120	60	
164		BF 38	xx	60	30	
165		BF 16	xx	260	130	
166		1233-38 (1234-35 xx)	xxx	170	80	
167		1147-49	xxx	250	125	
168		1008-10	xxx	85	45	
169		987-89	xx	375	190	
170		912-17	xx	825	420	
171		879 papier blanc	xxx	900	450	
172		603-12	xxx	110	55	
173		556-67	xx	325	160	
174		488-95	xx	950	475	
175		404-06	xx	220	110	

N° lots	Pays	Description	Etat	Cote	Départ	Adjugés à	
176	Belgique	386-89					
177		301	xx	625	310		
178		267-272	xx	1900	950		
179		179-81	xx	1100	550		
180		84-91	xx	500	250		
			xx	940	470		
181	France	1499-1502					
182		1503-05	xxx	6,75	32		
183		1555;1568	xxx	8,75	42		
184		1569-70	xxx	7	32		
185		1588;1588 A	xxx	7	32		
186		1640-41	xxx	7,50	36		
187		1653;1672;1673	xxx	12	54		
188		1706-09	xxx	16	72		
189		1732-33	0	4,75	21		
190		1741-43	0	7,50	36		
191		1744-48	0	15	72		
192		1765-66	0	5	23		
193		1493;1518	xxx	5,25	24		
194		1530-31	xxx	5,50	25		
195		4	0	85	380		
196		10	0	100	450		
197		11 aminci	0	135	240		
198		12	0	135	600		
199		19	0	70	300		
200		24	0	85	150		
201		26	0	55	235		
202		Congo belge	106-117	xx	800	400	
203		Allemagne	17	0	10	40	
204		Allemagne occ	153-156	xxx	6,75	27	
205			27	xx	100	400	
206		Vatican	319-21	xxx	35	175	
207			322-27 Bdf	xxx	32,5	160	
208			328-30	xxx	40	200	
209			331-34	xxx	13,5	65	
210			335-40	xxx	27,5	135	
211			341-43	xxx	6,25	30	
212			344-47	xxx	13,25	65	
213			348-52 Bdf	xxx	42	210	
214		353-55 Bdf	xxx	12,5	60		
215	Belgique	961 (30) feuille ent	xxx	450	225		
216		1013 (50) feuille ent	xxx	200	100		
217		1014 (50) feuille ent	xxx	500	250		
218		1020(30) feuille ent	xxx	120	60		
219		1022(30) feuille ent	xxx	300	150		
220		1038(30) feuille ent	xxx	540	270		
221	France	20 flammes illustrées	0		50		
222		20 flammes illustrées	0		50		
223		20 flammes illustrées	0		50		
224		20 flammes illustrées	0		50		
225	Belgique	20 flammes s/lettre	0		40		
226		20 flammes s/lettre	0		40		
227		20 flammes s/fragment	0		40		
228		20 flammes s/fragment	0		40		
229	Vatican	33-34	0	8	32		
230		35	0	12,5	50		
231		36	0	17,5	70		
232		39	0	10	40		
233		54	0	12,5	54		
234		55	0	35	140		
235		60	0	10	40		

=====
Les 5.000 ans des Postes
=====

suite du N° 100

Le service postal en Amérique du Nord

Les lettres du gouverneur et de l'intendant de la Nouvelle-France purent être acheminées entre Québec et Montréal après l'ouverture d'une route reliant ces deux villes en 1734. Le courrier des particuliers était aussi transmis par cette voie moyennant une taxe.

En 1737, Benjamin Franklin entre en scène. Il est alors nommé maître de poste de Philadelphie, puis devient associé du sous-Ministre des Postes en 1753. En 1774, les Britanniques le renvoient en raison de son instabilité politique, mais l'année suivante, le Congrès le nomme directeur du nouveau système postal américain.

L'augmentation du nombre de bureaux de poste, l'adoption des malles-poste, l'établissement d'un service de paquebots reliant l'Angleterre et la stabilisation financière du service postal sont au nombre des réalisations de Benjamin Franklin.

Après la capitulation de Montréal, en 1760, Franklin en 1763 se rend à Québec où il ouvre un bureau de poste qu'il place sous la direction d'un écossais du nom de Hugh Finlay. Il ouvre ensuite d'autres bureaux à Trois-Rivières et à Montréal; puis il établit un service mensuel de courriers de Montréal à New-York qui assure la correspondance avec les paquebots ralliant l'Angleterre. Ces navires ne transportaient que du courrier et avaient la réputation d'être sûrs mais lents.

Après la révolution américaine, en 1784, Hugh Finlay est nommé sous-ministre des Postes au Canada. A partir de cette date, le courrier canadien à destination de l'Europe passe par Halifax de mars à octobre et par New-York le reste de l'année.

Finlay fit beaucoup pour les Postes avant d'être renvoyé en 1799 par suite de managements dont il fut tenu responsable en raison du poste qu'il occupait.

L'expéditeur d'une lettre du Canada aux Etats-Unis devait acquitter le tarif d'affranchissement jusqu'à la frontière américaine, et le destinataire versait les frais de port pour le reste du parcours.

En 1838, les voiliers qui assuraient le transport transatlantique du courrier cèdent la place au bateau à vapeur. Le premier contrat est adjugé à Samuel Cunard, fondateur de la compagnie maritime qui porte encore son nom.

Le système postal canadien devient autonome

En 1849, une loi du Parlement de Londres cède aux législatures coloniales du Canada le droit de diriger leur système postal et de consacrer les recettes à son fonctionnement.

En 1851, le Canada prend donc le contrôle des postes et émet ses premiers timbres, y compris celui du fameux castor rouge de trois pence conçu par sir Sandford Fleming.

L'adoption du premier système de tri de la poste ambulante réduisit de 10 à 2 jours le délai d'acheminement du courrier entre Québec et Windsor. Un système de mandats et de recommandation des envois fut rapidement établi. Puis, ce fut l'avènement de la poste aux colis en 1859, et l'installation des premières boîtes aux lettres du Canada à Toronto.

Avec l'avènement de la Confédération, en 1867, les Postes canadiennes assumèrent la direction des services postaux des provinces. La taxe spéciale imposée pour le courrier non affranchi, en même temps que l'établissement d'un tarif postal uniforme, souleva beaucoup de mécon-

tentement. La coutume très répandue de laisser le destinataire acquitter les frais de port subit un dur coup.

En 1874, on établit le premier service gratuit de distribution par facteurs à Montréal. Une autre étape est franchie en 1878, lorsque le Canada devient membre de l'Union postale internationale, aujourd'hui désignée sous le nom d'Union postale Universelle, organisme qui constitue un exemple remarquable de collaboration internationale pour assurer la transmission du courrier dans le monde.

Le courrier acheminé entre l'est et l'ouest du Canada cesse de passer sur le territoire des Etats-Unis à partir de 1886, à la suite de l'achèvement de la voie ferrée du Canadien Pacifique qui s'étend d'un bout à l'autre du Canada.

En 1898, l'émission du timbre d'un penny de la poste impériale marque le début d'une ère nouvelle pour le service postal, grâce aux efforts de sir William Mulock, un ministre des Postes qui a fait sa marque.

Les Postes avant et après l'ère de l'avion à réaction

Même avant la fin de la première guerre mondiale, les Postes canadiennes avaient commencé à faire appel à l'avion pour le transport du courrier. Les chiens, les chevaux, les camions, les bateaux, petits et grands, et les trains sans parler des bottes et des raquettes, ont tous contribué à l'histoire de l'acheminement du courrier canadien, mais aujourd'hui, c'est l'avion qui joue le premier rôle dans le domaine du transport postal. En effet, tout le courrier de première classe du régime intérieur, sauf les colis encombrants ou qui pèsent plus de 66 livres, est acheminé par avion. Il en va de même pour un volume de plus en plus élevé de courrier destiné à l'étranger.

Voilà la brève histoire d'un service autrefois réservé aux rois et qui fut un des premiers à être mis au profit du public. Aujourd'hui, il achemine, en quelques heures à peine, le courrier de Jean Delarue aux coins les plus reculés du globe, alors qu'il aurait fallu des semaines et même des mois il y a quelques décennies.

Il suffit pourtant de quelques cents pour utiliser cet immense service mondial qui, au Canada seulement, compte 48.000 employés.

Aujourd'hui, les Postes canadiennes traitent quelque 5 milliards d'objets de correspondance par année au coût d'environ 500 millions de \$. Le volume du courrier et les frais d'exploitation varient d'une année à l'autre.

La mécanisation fait de plus en plus son chemin aux Postes canadiennes. On y utilise, par exemple, des machines à trier les lettres, des courroies transporteuses, des ordinateurs et des conteneurs pour envoyer le courrier de surface outre-mer.

Il n'y a pas que l'équipement qui se modernise; les méthodes administratives évoluent aussi. En voici quelques exemples : décentralisation de la gestion vers les paliers régionaux; gestion par l'établissement précis des objectifs, l'analyse des progrès et l'application de normes de rendement modifiées et améliorées.

Le travail des Postes augmente constamment. La mécanisation, bien sûr, contribue à accroître la productivité, mais par ailleurs, l'expérience démontre que le volume de courrier augmente sensiblement chaque décennie. C'est donc dire que la main-d'oeuvre ne diminuera pas et que les Postes continueront d'être une des plus grosses entreprises du Canada.

Au fur et à mesure que l'équipement devient plus complexe, il va de soi que la valeur que les Postes représentent pour le public ne cesse d'augmenter.

Extrait d'une publication des Affaires publiques du Canada. F I N

Allemagne occidentale

14 novembre : lauréats allemands du Prix Nobel de la Paix
Bloc-feuille de 1,50 DM; industrie et technique
(série en cours) 5, 140 et 200 pf

Monaco

Novembre : évolution des lignes de l'automobile
0,05 Fr; 0,10 Fr; 0,20 Fr; 0,50 Fr; 0,60 Fr; 0,80 Fr; 0,85 Fr;
1,20 Fr; 1,40 Fr; 5,50 Fr
princes et princesses de Monaco : 2 Fr et 4 Fr
125e anniversaire de la loi Grammont : 0,60Fr; 0,80Fr; 1,20Fr
émission dite "groupée" : 0,60 Fr; 0,60 Fr; 0,80 Fr; 0,80 Fr;
1,20 Fr; 1,40 Fr
concours international de bouquets : 0,60 Fr; 0,80 Fr

Pays-Bas

7 octobre : 150e anniversaire de l'écriture Braille 35 cts
épargne : 50 cts
11 novembre : série "pour l'enfance" 35 + 15 cts; 40 + 15 cts;
50 + 25 cts; 60 + 25 cts

Suède

11 novembre : Noël 5 motifs différents 3 x 55 öre et 2 x 90 öre
10 décembre : lauréats du Prix Nobel 1915 75 öre; 90 öre et 1,10 kr
Jeux annuels : tous les timbres poste émis au cours de l'année 1975
ont été réunis en un jeu annuel. Les timbres ont
été introduits dans des pochettes transparentes, fi-
xées sur des feuilles de carton et réunis dans des
enveloppes cachetées très élégantes. Celles-ci
contiennent aussi une brochure des timbres écrite en
français.
Les jeux annuels suivants peuvent être commandés :
1973 46,55 Skr; 1974 38,75 Skr; 1975 : 46,95 Skr
Le paiement peut être effectué par virement au CCP
du PFA N° 10 49-6 à Stockholm, par mandat-poste in-
ternational ou par chèque bancaire.

Belgique

15 décembre : série Thémabelga 6 valeurs pour 100 Fr : 4,50 + 1,50 Fr;
2 x 6,50 + 3 Fr; 2 x 10 Fr + 5 Fr; 30 Fr + 15 Fr

France :

1er décembre : Croix-rouge : 0,60 + 0,15 Fr le printemps
0,80 + 0,20 Fr l'automne
8 décembre : Voilier "Frégate Le Nelpomène" 0,90 Fr
Poitou-Charentes : 1,90 Fr
15 décembre : Nord-Pas-de-Calais : 2,80 Fr

Le plan

Les chemins de fer deviendront une étude des locomotives à vapeur et la Marine se limitera à l'étude des navires à voile ou des paquebots.

Mais, il ne faut pas croire que cette spécialisation est une solution de facilité, bien au contraire. C'est exactement la faute que l'on commettrait dans le domaine classique en pensant qu'une collection "Mochon" ou "Cérès" est plus facile qu'une collection de France.

Se spécialiser

Se spécialiser, dans tous les domaines, c'est se livrer à de nouvelles recherches, plus poussées et plus difficiles que lorsqu'on reste dans les généralités.

La meilleure démonstration en sera donnée au fur et à mesure que nous étudierons "Comment collectionner thématiquement" puisque nous passerons alors en revue tous les domaines où doit s'exercer la sagacité du collectionneur et où doivent se déployer toutes les qualités intellectuelles et philatéliques.

Deuxième leçon : Comment collectionner thématiquement

Rappelons tout d'abord deux principes fondamentaux qui régissent toutes les collections thématiques.

Le premier est qu'il n'y existe aucune limite dans le temps, ni dans l'espace. Ce qui veut dire que de telles collections doivent comprendre des pièces anciennes aussi bien que des modernes (le temps) et de tous les pays (l'espace).

Le deuxième est qu'il n'y a pas de limite non plus dans le matériel employé. Ce qui veut dire que de telles collections doivent comprendre non seulement des timbres, mais également, chaque fois que le sujet s'y prête, des entiers postaux, des marques postales, des oblitérations, des affranchissements mécaniques et tous documents postaux pouvant s'y rapporter. Autrement dit, il convient de rassembler des pièces touchant à toutes les spécialités de la philatélie. Il faut donc posséder des connaissances dans chacune de ces branches.

Il est certain qu'un jeune, pour acquérir ces connaissances, doit faire partie d'une section de jeunes; il ne peut pas les trouver seul, les deviner. C'est par son assiduité aux réunions, par la visite (commentée, si possible), de nombreuses expositions, par des conversations avec des collectionneurs compétents, que petit à petit il apprendra ce dont il a besoin pour effectuer ses recherches.

Car il s'agit bien de recherches. Deux questions se posent alors (et elles s'adressent aussi bien aux adultes férus de thématiques) :

Que doit chercher le jeune ?

Où et comment doit-il chercher ?

et corrélativement

Comment doit-il réaliser ?

Que doit rechercher le jeune ?

En premier lieu à savoir ce que sont les différentes branches de la philatélie, ce que l'on doit faire, ce que l'on peut faire et ce que l'on ne doit jamais faire. Autrement dit, connaître la "table de multiplication" et les "règles de grammaire" philatéliques, communes, puis particulières à chaque branche de la philatélie.

(à suivre)

Extrait de "La philatélie française" du 15 avril et du 31 mai 1975.